

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

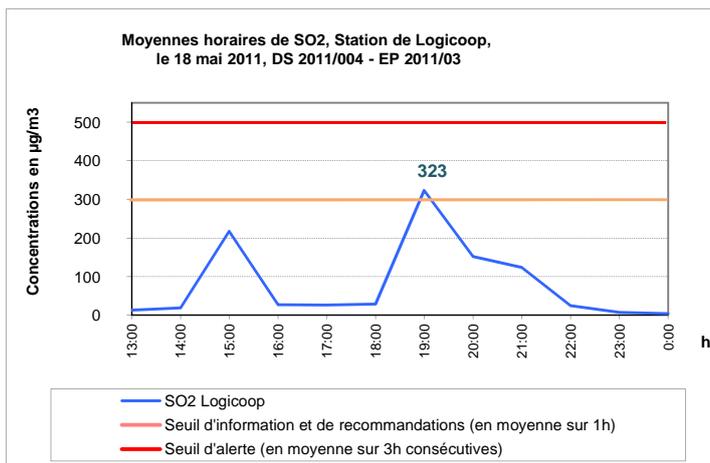

Seuil d'information et de recommandation
Communiqué du: 19/05/2011 8h

Observations: **Mercredi 18 mai 2011 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Logicoop, Scal-Air a enregistré de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂), polluant d'origine industrielle, à partir de 15h. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à 19h, avec une valeur de 323 µg/m³. Les concentrations sont redescendues à des valeurs moyennes puis faibles entre 21h et 22h.

Zones concernées	Logicoop, quartiers Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode	Mercredi 18 mai, 14h15
Fin de l'épisode	Mercredi 18 mai, 22h
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil	1
Durée du dépassement maximum horaire	1h
Moyenne journalière	45 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents de 7.2 à 8.2 m/s (14 à 16 kt) et de secteurs Est-Sud-Est à Sud-Sud-Est ont été observés entre 14h et 22h. Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers la station de Logicoop. Les vents se sont ensuite orientés selon un secteur Est à Est-Sud/Est à partir de 23h, favorisant la dispersion des polluants vers le quartier de Numbo.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure